

# Une sécurité sociale POUR L'ALIMENTATION

100 Bordelais expérimentent actuellement un projet visant à promouvoir le droit à une alimentation choisie et de qualité pour toutes et tous.

« Avant de m'engager dans ce parcours, j'étais sensible à l'importance d'une alimentation saine, mais je n'avais pas forcément conscience de l'impact de mes choix de consommation sur la société », témoigne Eve. Depuis janvier 2023, elle participe aux côtés de 39 autres Girondins à une réflexion citoyenne pour construire un projet de sécurité sociale de l'alimentation dans quatre territoires du département. Ce projet est porté par Acclimat'action\*, collectif d'acteurs de la société civile et de la recherche voulant utiliser la transition des modèles alimentaires comme levier sur la question climatique. Construit avec le Département, la Ville et son CCAS\*\*, il entre dans sa phase d'expérimentation auprès de 400 citoyens, dont 100 Bordelais des quartiers Benauges et Bordeaux Nord.

## Comment ça marche ?

« Inspiré du régime général de la sécurité sociale, ce dispositif est universel, sans conditions de ressources », explique Marthe-Aline Jutand, membre d'Acclimat'action et maître de conférences à l'université de Bordeaux. « Les participants cotisent un montant adapté à leurs moyens, pour ensuite recevoir une allocation. » Son montant mensuel est de 75 euros par foyer auxquels s'ajoutent 75 euros par personne. Soit 300 euros pour un foyer de trois personnes, sous forme d'une monnaie alimentaire numérique qui peut être dépensée dans des commerces et pour des produits conventionnés.

## Pour quels produits ?

Pendant plusieurs mois, les citoyens ont justement élaboré une charte de conventionnement des produits alimentaires et des points de vente : elle s'appuie sur des critères nutritionnels, environnementaux et sociaux, et sert de base pour décider où il est possible de dépenser l'allocation mensuelle.

L'objectif est pluriel : promouvoir des pratiques alimentaires favorables à la santé, sécuriser une partie des revenus des agriculteurs locaux et accélérer la transition agroécologique du territoire.

« J'ai un budget alimentation de 200 euros mensuels pour trois personnes, poursuit Eve. Quand on veut une alimentation qualitative avec peu de moyens, la variable d'ajustement, c'est de revoir ses habitudes. Si les consommateurs s'emparent de cette question, cela peut changer le cours des choses, jusqu'à la situation des agriculteurs. »

L'expérimentation, soutenue à hauteur de 81 000 € par la Ville et le CCAS, va se dérouler jusqu'au printemps 2025. Ses effets seront étudiés par des chercheurs, dont une doctorante accueillie au CCAS. « Ensuite, se posera la question de sa généralisation dans la ville et le département. Notre retour d'expérience viendra compléter ceux d'autres territoires pour une projection nationale », ponctue Marthe-Aline.

\* <https://acclimataction.fr/>

\*\* Centre Communal d'Action Sociale

>En février, le collectif territorial de Bordeaux finalisait le dispositif de sécurité sociale de l'alimentation.

